



PARTENARIAT AFRIQUE CANADA

L'ANNÉE EN REVUE 2003-2004





1	Il faut une intervention audacieuse et stratégique
3	Colloque international sur la crise en Côte d'Ivoire
7	Exploitation des ressources naturelles et stabilité politique au Libéria
8	Portail de la Sierra Leone
9	PAC - Bureau Afrique
10	Processus de Kimberley : 2 ^{ième} année
12	Des réseaux africains sur les ressources naturelles
13	Nouvelles publications en 2004
15	Publiez ce que vous payez
15	Couleurs d'Afrique 2004
16	État des revenus et dépenses 2003-2004
17	Conseil d'Administration 2003-2004
17	Personnel de PAC

Il faut une intervention audacieuse et stratégique

Partenariat Afrique Canada a eu l'insigne privilège, à la fin de 2003, de pouvoir organiser, de concert avec des organisations partenaires en Afrique et au Canada, une série de consultations portant sur les enjeux prioritaires en matière de développement. De petites rencontres ont eu lieu dans 12 pays d'Afrique et trois villes du Canada. Quelque 300 personnes y ont participé; dans le cas de certains participants africains, il s'agissait d'une première occasion de débattre des préoccupations nationales et régionales dans un climat aussi ouvert.

Pour PAC, l'un des principaux résultats de ces rencontres a été un engagement renouvelé à collaborer avec des groupes de la société civile en Afrique et au Canada dans le cadre d'initiatives de recherche et de dialogue politique. Les dossiers prioritaires ne manquent pas – la paix et la sécurité humaine, la gouvernance démocratique, les droits de la personne, le développement social et économique – mais le cadre et le contexte de nos initiatives de collaboration continuent de nous préoccuper au plus haut point. Comme le décrit cette édition de l'Année en revue, PAC collabore avec un certain nombre de partenaires dans des pays africains où sont survenus des conflits, des pays tels que l'Angola, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone, où les droits de la personne, la bonne gouvernance et la démocratie constituent des enjeux.

En Afrique, trop de gouvernements perçoivent encore le militantisme de la société civile comme une opposition politique et l'on hésite trop souvent

à mettre en place les mécanismes de consultation nécessaires. La société civile africaine ne conteste pas le besoin d'un gouvernement fort : elle a en fait été la première à critiquer les programmes d'ajustement structurel qui ont affaibli les gouvernements africains. Par contre, la société civile africaine n'hésite pas à réclamer un espace politique plus ouvert, propice à un dialogue au sujet des questions nationales et internationales. Malheureusement, rares sont les pays africains où les gouvernements ont activement recours à des audiences parlementaires, des forums nationaux et d'autres consultations ciblées pour prendre le pouls de leur population.

Mais cela pourrait changer. Un important volet du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) est le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en vertu duquel les pays participants se prêtent à une évaluation internationale de leur gouvernance. Près de la moitié des pays africains ont déjà adhéré à l'initiative et les évaluations ont

débuté. Bien qu'il soit difficile de prédire les répercussions de cette initiative, on espère avec un certain optimisme qu'il en résultera une amélioration de la gouvernance. La place qu'occupe la société civile dans ce processus est toutefois loin d'être claire.

Le Canada a été un chef de file des pays donateurs dans la promotion du NEPAD et de ses divers volets tels que le MAEP. Il a fermement appuyé le NEPAD politiquement et financièrement, et a récemment accordé son appui à l'initiative de l'Union africaine en matière de paix et de sécurité. Mais nous estimons que le Canada peut et doit en faire davantage à deux niveaux.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à doubler son aide d'ici 2010, et à affecter la moitié de cette augmentation à l'Afrique subsaharienne. Mais ces augmentations, aussi importantes soient-elles, ne feront que ramener les niveaux de l'aide publique au développement (APD), exprimée en pourcentage du produit national brut (PNB), aux niveaux de 1990, ce qui est bien en-deçà de ce que font de nombreux autres pays donateurs. Au Canada, l'opinion publique est nettement favorable à un programme d'aide généreux, surtout axé sur les pays les plus pauvres. Avec une économie qui produit des excédents consi-

dérables, il n'y aucune raison que le Canada ne puisse imiter le Royaume-Uni et la France pour atteindre la cible de l'ONU, soit 0,7 p. 100 de l'INB d'ici 2012 (France) ou 2013 (Royaume-Uni), comme ces pays se sont récemment engagés à le faire.

Dans un autre ordre d'idées, le gouvernement du Canada devrait renouveler sa relation stratégique avec la société civile, tant au Canada qu'en Afrique. Au cours des années 1980, une bonne partie de l'APD octroyée à l'Afrique était acheminée par l'entremise des ONG plutôt que des gouvernements. Au cours des dernières années, on a mis l'accent sur le renforcement des programmes d'APD par l'entremise des gouvernements africains, particulièrement dans certains pays choisis affichant une meilleure gouvernance. Toutefois, ce mouvement de pendule risque de faire oublier le rôle clé que joue la société civile africaine pour appuyer et surveiller le développement politique, économique et social. Nous devons redoubler d'efforts pour aider à créer un contexte dans lequel les gouvernements et la société civile, partout en Afrique, peuvent jouer leurs rôles respectifs pour promouvoir le développement démocratique. Et nous devons agir ainsi dans plus qu'une poignée de pays. Notre approche doit être stratégique et nos interventions, audacieuses.



Matthew Pearce
Président
Partenariat Afrique Canada



Bernard Taylor
Directeur général
Partenariat Afrique Canada

Colloque international sur la crise en Côte d'Ivoire

Consolidation d'une paix fragile

Le 19 septembre 2002, éclatait en Côte d'Ivoire une rébellion armée qui allait plonger ce pays et la région de l'Afrique de l'Ouest dans une situation de crise. Deux ans après le début de cette crise, la Côte d'Ivoire se trouve toujours divisée en deux. Les événements du 19 septembre 2002 ont eu un impact sur l'économie de la Côte d'Ivoire et sur celles des pays voisins. La crise a également donné lieu à un vaste mouvement de déplacement interne des populations et le retour d'immigrants dans leur pays d'origine.

Différentes initiatives au plan régional (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest - CEDEAO) et international ont été entreprises pour trouver une solution à la crise. L'Accord de Linas-Marcoussis - signé par les principaux acteurs politiques et les mouvements rebelles ivoiriens à Paris le 23 janvier 2003 - représente une mesure majeure permettant au pays de s'engager sur la voie du processus de la paix. Des avancées positives ont été enregistrées. Cependant, le processus de paix reste fragile.

Face à cette situation qui perdure, Partenariat Afrique Canada, le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix et le Programme d'Études des conflits de l'Université Saint-Paul d'Ottawa ont organisé le colloque international « Côte d'Ivoire : Consolidation d'une paix fragile » les 23 et 24 février 2004 à l'Université Saint-Paul, Ottawa.



Le colloque avait pour objectifs de saisir les différentes causes ayant présidé à l'éclatement de la rébellion armée en Côte d'Ivoire, d'analyser ses enjeux régionaux et ses conséquences et de formuler des propositions concrètes pour un apport du Canada à sa résolution. Plus d'une centaine de personnes venant de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique de l'Ouest, du gouvernement du Canada, des universités canadiennes, du corps diplomatique et de la société civile canadienne ont participé au colloque. Les principaux conférenciers étaient Honoré Guie, Bruno Losch, Carolyn McAskie, Halidou Ouédraogo, Ruth Marshall-Fratani, Diégou Jérôme Bailly, Imam Cissé Djiguiba, Obou Ouraga, Jacqueline Lohoues-Oble, Tchere Seka et Jean-Louis Roy.

La première journée du colloque a été consacrée aux communications qui portaient sur les facteurs entourant le conflit (l'immigration, la nationalité et les questions économiques et de développement), la sécurité humaine à l'échelle nationale et régionale, les médiations internes et externes et la gestion des changements fondamentaux. Le deuxième jour, les participants se devaient d'approfondir, au sein d'ateliers, les thèmes principaux du colloque et faire des propositions concrètes pour une sortie de crise. Les trois ateliers ont été constitués portant sur les réformes institutionnelles, les droits de la personne et les questions économiques.

Des différents débats et ateliers, voici certaines des principales propositions retenues :

- Il faut encourager la communauté internationale à appuyer un programme efficace de désarmement, de démobilisation et de réinsertion qui fournira des emplois aux ex-combattants et non-

combattants, surtout dans le cadre de programmes de ré-aménagement des infrastructures.

- Il y a une impérieuse nécessité de rebâtir la confiance entre les populations et les institutions publiques de la Côte d'Ivoire, et de créer les conditions qui permettent à court terme les réformes institutionnelles.
- Il faut soutenir la société civile dans le cadre du processus de la réconciliation nationale et de la consolidation de la paix.
- Il faut appuyer l'émergence d'une presse véritablement indépendante en soutenant le développement de médias non-partisans et économiquement viables.
- Il faut créer une commission internationale pour mener des enquêtes et établir les faits sur l'étendue du territoire concernant les violations des droits de la personne depuis le 19 septembre 2002.
- Dans le passé, les solutions ont été imposées par le haut. Il faut une véritable négociation entre partenaires pour arriver à des solutions acceptées par tous. Un projet de société aujourd'hui doit avoir comme priorité et pour le long terme, l'éducation scolaire et l'éducation à la citoyenneté.

Partenariat Afrique Canada vient de publier un livre de 120 pages qui comprend des textes des principaux conférenciers au colloque. Les questions de nationalité, d'immigration et de l'éligibilité à la présidence, sources de tant de controverses, sont analysées par Honoré Guie, professeur de droit, président du GERRDES-CI et du Collectif de la Société Civile pour la Paix. Si ces questions sont considérées comme une source importante du conflit, il n'en

demeure pas moins que d'autres interprétations - comme celles d'un conflit ethno-religieux, conflit entre le nord et le sud - ont été avancées dans la foulée de la crise. Pour Bruno Losch, chercheur invité à l'université de Californie (Berkeley), les questions d'immigration, de nationalité et de l'éligibilité à la présidence ne sont, par contre, rien d'autre qu'une partie immergée de l'iceberg. Il voit plutôt dans les choix économiques initiaux des dirigeants ivoiriens la racine fondamentale de la présente crise. Face aux aléas de la conjoncture économique internationale - chute des prix des matières premières, mondialisation - les dirigeants ivoiriens se sont avérés incapables d'y apporter des solutions idoines. Du temps de la guerre froide, la communauté internationale était fort préoccupée du danger de conflagration mondiale pouvant résulter des conflits régionaux (entre l'Est et l'Ouest). Aujourd'hui se forment entre les Etats africains des constellations d'intérêts, contribuant ainsi à internationaliser les conflits. L'analyse de Ruth Marshall-Fratani, politologue, est un exemple typique des différentes facettes des guerres régionales de l'après-guerre froide : enchevêtrement d'intérêts personnels, dilemmes sécuritaires, enjeux régionaux. Elle met ainsi en exergue les différentes imbrications de la régionalisation de la guerre ivoirienne : elles sont de nature personnelles, nationales et régionales.

On ne peut aujourd'hui parler des conflits sans évoquer le rôle prépondérant qu'y jouent les médias. Ceux-ci sont placés dans un rôle ambivalent : ils peuvent contribuer à exacerber les tensions entre les différentes factions ou jouer en faveur de la paix et de la réconciliation. Diégou Bailly, directeur du Conseil National de la Communication Audiovisuelle, présente le paysage des médias ivoiriens au regard la crise actuelle. Il distingue ainsi une « presse patriotique »,

c'est-à-dire, celle qui à ses yeux a défendu les institutions de la république et les médias pro-rebelles, en l'occurrence les médias nés dans la foulée du conflit et une bonne partie des médias occidentaux ayant pris parti pour les rebelles dans la couverture des événements du 19 septembre 2002.

Le texte du professeur Obou Ouraga s'inscrit dans la série de mesures à adopter pour un retour à la paix en Côte d'Ivoire. Il analyse l'article 35 de la constitution ivoirienne qui porte sur l'éligibilité à la magistrature suprême. La formule actuelle serait discriminatoire et serait considérée comme une des sources du présent conflit. L'Accord de Linas Marcoussis a ainsi proposé sa réforme. Seulement, des problèmes de nature politiques et juridiques émergent quant à la procédure de sa modification et de son intégration dans l'actuelle constitution ivoirienne. Quant au professeur Jacqueline Lohoues-Oble, elle égraine une pléthore de crimes - politiques et économiques - restés jusque là impunis. Sans être la cause du conflit, leur impunité a contribué dans une large mesure à polariser la vie politique et à exacerber les tensions qui ont donné dans la conflagration actuelle. Dans le cadre du processus de réconciliation, une loi d'amnistie a été votée, portant essentiellement sur des infractions de nature militaires. Les auteurs de crimes contre le droit humanitaire ne bénéficient cependant pas de la mansuétude de cette loi. L'Etat assume dans le cadre du processus de réconciliation la charge de dédommagement des victimes de la guerre. Par ailleurs, des instances ont été créées auprès desquelles les victimes peuvent faire valoir leurs droits

Séka Tchere, professeur à l'Université d'Abidjan-Cocody, analyse dans son texte les priorités économiques post-crise. La présentation diagnostique

l'impact de la crise sur les performances économiques de la Côte d'Ivoire, déjà affectées par les mesures drastiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Diverses solutions, allant de l'approfondissement de la décentralisation en passant par la reprise des échanges commerciaux avec les pays de la sous-région, sont proposées comme esquisse de solutions, en vue de sortir de la crise économique.

La question du droit d'ingérence a été récemment l'objet de réflexion par une équipe internationale de chercheurs. Dans la parution, « la responsabilité de protéger », les chercheurs scrutent les différentes questions relatives à la problématique de l'intervention dans la période de l'après guerre froide. Ceux-ci préfèrent plutôt l'expression de « la responsabilité de protéger » pour dissiper l'ambiguïté dont est entaché le terme intervention. Tout comme la conférence de Kampala, la responsabilité de protéger s'inscrit dans la logique de la défense des droits de l'homme, de la sécurité humaine que la communauté internationale a le devoir de protéger dans les pays où ceux-ci sont remis en question.

Le Canada est dans cette optique impliqué à divers degrés dans des initiatives de paix et de sécurité dans le monde. Ceci va de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix en passant par l'appui aux

processus de démocratisation, notamment dans le cadre de la francophonie. En Afrique, le Canada a déjà soutenu les processus de paix en Afrique Centrale en participant à la mission de l'ONU. Il a par ailleurs apporté sa contribution au gouvernement de transition de la République démocratique du Congo, dans le cadre du dialogue inter-congolais. En Afrique de l'Ouest, le Canada soutient les initiatives de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en matière de sécurité humaine. Une importante contribution a été apportée à la CEDEAO dans le cadre du contrôle des armes légères et de petit calibre. Plus récemment, le Canada a appuyé le Centre Kofi Annan au Ghana à travers le Centre Pearson, par la formation de civils pour les opérations de maintien de la paix. L'organisation du colloque international sur la crise en Côte d'Ivoire par Partenariat Afrique Canada, le Comité Coordonnateur Canadien pour la Consolidation de la Paix et le Programme d'études des conflits de l'Université Saint-Paul d'Ottawa s'inscrit ainsi dans cette optique canadienne de la paix et de la sécurité.

Bernard Taylor

Aujourd'hui se forment entre les Etats africains
des constellations d'intérêts, contribuant ainsi
à internationaliser les conflits.

Exploitation des ressources naturelles et stabilité politique au Libéria

Le Libéria vit depuis 2003 au rythme d'une transition politique marquée par le départ de Charles Taylor et la mainmise de la gestion des affaires publiques par la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL). Le pays sort ainsi de quatorze années de conflit armé qui a conduit à la mort de 200 000 Libériens (le pays compte un peu plus de trois millions d'habitants) et à l'instabilité de toute la région. En effet, l'insécurité régnant, Charles Taylor a exploité les ressources naturelles du pays pour financer sa campagne militaire pour le contrôle du pays, mais aussi pour intervenir militairement en Guinée, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone. L'exploitation des diamants a été ainsi au centre de ce conflit, le Libéria devenant une plate forme de la contrebande des pierres précieuses. Les diamants de guerre au Libéria, à l'instar de l'Angola, ont servi ainsi à alimenter les confrontations militaires entre les belligérants et ont contribué à la longévité du conflit.

L'étude menée par Lansana Gberie en avril et mai 2004, *Diamants sans carte : Le Libéria, Les Nations Unies, les sanctions et le Processus de Kimberley*, dans le cadre du programme de Partenariat Afrique Canada sur l'Industrie des Diamants et la Sécurité Humaine, soutient que même si les diamants ne représentent pas un poids important de l'économie libérienne, il n'en demeure pas moins que les diamants restent un élément clé à la stabilité du pays et de la région. Selon l'auteur, la réintégration du pays dans le marché mondial des diamants doit se faire avec précaution et avec l'aide des institutions internationales. Ainsi,

les diamants peuvent devenir une source de revenu légale pour des milliers de citoyens du Libéria et contribuer au développement économique du pays.

Les conclusions du Panel des Experts des Nations Unies sur l'exploitation des ressources naturelles au Libéria avaient recommandé au Conseil de sécurité en 2001 d'imposer un embargo sur l'exportation des diamants au Libéria. Le Panel mettait ainsi en cause le soutien de Charles Taylor au Front révolutionnaire uni (FRU) en Sierra Leone, des armes et des diamants illicites ayant transigé entre les deux parten-

aires. En juin 2004, quelques jours après la publication de *Diamants sans carte*, les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ont décidé de garder l'embargo estimant que le pays n'est pas encore en mesure de contrôler le trafic des diamants. L'auteur abondait dans le même sens en recommandant que le Conseil de Sécurité garde l'embargo sur l'exploitation des diamants jusqu'à ce que le gouvernement libérien puisse mettre en œuvre un système de certification de diamants conforme au Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK). Or, d'autres actions s'imposent, nous dit l'auteur. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait demander que le gouvernement du Nigeria livre Charles Taylor à la Cour spéciale pour la Sierra Leone. La capacité persistante de Taylor d'échapper à la justice, apparemment avec l'approbation tacite du Conseil de sécurité, envoie un très mauvais message aux Sierra-Léoniens, aux Libériens et aux autres qui ont souffert de ses méfaits. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait demander au Processus de Kimberley, à la demande du gouvernement du Libéria, d'examiner tout système proposé par le gouvernement du Libéria lorsqu'il sera entièrement mis en œuvre, dans l'optique de recom-

mander la participation du Libéria au SCPK et de lever totalement les sanctions des Nations Unies. À court et à moyen terme, il faudra trouver des donateurs pour payer le coût de tout nouveau système de réglementation. Enfin, la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) devrait envisager la possibilité d'intervenir plus souvent dans les facteurs économiques des conflits en Afrique de l'Ouest, dans l'optique de garantir une meilleure gestion des ressources naturelles – telles que les diamants – dans toute la région.

*L'étude *Diamants sans carte* a été ainsi largement diffusée au Libéria et ailleurs et a contribué au débat sur l'exploitation des ressources naturelles et la stabilité dans le pays. Ainsi, seul un gouvernement démocratique peut garantir une bonne gestion des ressources naturelles pour un développement durable au profit des citoyens du Libéria et une stabilité politique dont bénéficiera toute la région de l'Afrique de l'Ouest.*

Charaf Ahmimed

Portail de la Sierra Leone

Dans le cadre d'un programme visant à encourager le recours aux technologies de l'information et des communications en appui aux initiatives de développement, PAC a récemment accordé son appui à un projet pilote de création d'un portail en Sierra Leone. Le portail de la Sierra Leone veut servir de forum électronique efficace et bon marché pour le partage d'information et d'idées reliées au développement en Sierra Leone. Les utilisateurs éventuels comprendraient des organismes de la Sierra Leone, des organisations internationales et de la diaspora.

La création du portail en est aux premières étapes, mais des ministères, des établissements d'enseignement (particulièrement en santé) et le secteur privé en Sierra Leone manifestent un intérêt considérable pour l'initiative.

PAC - Bureau Afrique

L'année 2003-2004 aura été importante pour le Bureau africain de PAC, qui a été partie prenante à des activités et des événements d'importance qui ont eu lieu en Afrique. À la fin de 2003, les bureaux de PAC à Ottawa et à Addis-Abeba ont organisé une série de consultations avec les organisations de la société civile (ONG et réseaux d'ONG) en Afrique et au Canada, qui ont permis à ces dernières d'interagir au sujet des actions prioritaires concernant le travail politique en Afrique. Les deux bureaux ont constaté que cela avait aidé des organisations impliquées dans le travail politique à dialoguer sur les questions de développement, ce qui favoriserait le renforcement du travail politique en Afrique et au Canada.

Le Bureau africain de PAC a publié un livret intitulé « Le NEPAD en perspective » au cours du premier trimestre de l'année en cours, en collaboration avec la Christian Relief and Development Association (CRDA), un organisme cadre regroupant des ONG nationales et internationales œuvrant dans diverses parties de l'Éthiopie. Le livret est un guide de base à l'intention des organisations de la société civile (OSC), particulièrement en Afrique; il permet aux lecteurs de comprendre l'essentiel du NEPAD, ce qui les encouragera à prendre conscience de leur point d'engagement avec l'initiative.

Le NEPAD, la Conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique (CSSDCA) et le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) sont tous des points d'entrée possibles pour les interventions des OSC visant l'atteinte des objectifs de l'Union africaine (UA).

Puisque l'ECOSOCC, qui sera officiellement lancé en novembre 2004, réunit les OSC qui agissent à titre d'organes consultatifs de l'UA, il collaborera avec le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour repérer les États où des conflits pourraient survenir. C'est là un domaine qui pourrait susciter des partenariats entre les gouvernements et les OSC.

La convocation du Forum social mondial (FSM) à Mumbai, en Inde, en janvier 2004, a constitué une tribune propice à l'échange d'idées et à l'examen des principaux événements africains et mondiaux, et à la compréhension de leurs conséquences pour les populations et les mouvements sociaux de l'Afrique. L'essor des mouvements sociaux aux niveaux tant national que sous-régional et régional permettra de resserrer les liens entre les OSC et les réseaux thématiques pour promouvoir la participation active et résolue de l'Afrique au Forum social mondial.

Engudai Bekele



Processus de Kimberley : 2ⁱème année

Partenariat Afrique Canada (PAC) est membre actif du Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK) depuis ses débuts, en 2000. La structure administrative du SCPK est formée d'un secrétariat, d'un comité de participation et de trois groupes de travail : sur les statistiques, sur le suivi et le contrôle, et des experts diamantaires. PAC est membre de toutes les structures sauf le Groupe de travail des experts diamantaires.

PAC a participé à la plénière d'octobre 2003 du PK, à Sun City. Le lobbying intensif effectué pour instaurer un système de surveillance périodique a permis d'en arriver à un accord sur une démarche de surveillance qui viserait tous les membres du SCPK dans les trois années suivantes, mais qui n'enverrait de mission que dans les pays qui se porteraient volontaires à cet effet. On entendait traiter la question des pays problèmes en vertu de la clause sur les « signes d'inobservance importante ». Par conséquent, le mécanisme d'examen par les pairs comprend trois éléments : des rapports annuels; des visites d'examen qui, telles qu'expliquées, sont de nature volontaire; et des missions d'examen dans le cas des pays où se posent des problèmes d'observance.

Une fois que le Canada a accédé à la présidence du Processus de Kimberley (et la Russie à la vice-présidence), en janvier 2004, il a cherché avant tout à garantir la mise en œuvre du mécanisme d'examen par les pairs.

Le Canada a veillé à ce que, conformément aux dispositions du SCPK, les pays présentent leurs premiers

rapports annuels au plus tard le 31 mars 2004, par l'entremise du bureau de la présidence. Ces rapports sont un outil essentiel pour évaluer la mise en œuvre du SCPK par les pays. PAC a participé activement à l'examen de tous les rapports annuels. Bien qu'un certain nombre de pays aient présenté leur rapport jusqu'à trois mois en retard, ce premier exercice a été mené à terme avec succès.

En mars 2004 débutait la visite d'examen dans les Émirats Arabes Unis, le premier pays à se porter volontaire. PAC a participé à la visite d'examen en Israël, en avril 2004. Bien que, d'une part, on doute de l'efficacité volontaire et que, d'autre part, on ait manifesté beaucoup d'opposition à l'égard de tout type de mécanisme d'examen, l'expérience a illustré à la fois l'utilité et la valeur ajoutée de telles visites.

Pour mieux préparer la participation des ONG aux missions de visites, PAC a organisé, en juin 2004, une formation à Anvers, Belgique. WWW International Diamond Consultants Limited et International Diamond Certification Ltd. étaient les deux compagnies retenues

pour dispenser le cours. La première compagnie travail, entre autre, en évaluation des diamants pour le Canada et la République démocratique du Congo. Les cours ont inclus une présentation des diamants et une visite aux compagnies de coupe et polissage des diamants, suivi du PK, évaluation et vérification des procédures et un examen écrit. Plusieurs gouvernements ont demandé de participer à la formation et finalement deux participants du Canada et de la CE ont atteint le cours. Cette approche de réunir les membres des gouvernements et des ONG a permis aux participants de penser à des perspectives communes pour les missions de visite. Une deuxième formation est planifiée pour novembre 2004.

PAC était aussi membre de l'équipe chargée de la mission d'examen en République du Congo, qui s'est terminée au cours de la première semaine de juin 2004 et qui a donné lieu à la suspension du pays du SPCK,

en juillet 2004. Ce seul geste a permis au PK, un « système impuissant », de devenir un « système plus musclé », et a mis en relief l'importance de l'observance.

À titre de membre du Groupe de travail sur les statistiques et reconnaissant que les statistiques sont l'instrument le plus révélateur dans le cadre du SCPK, PAC s'est attaché avec diligence à examiner et à analyser toutes les données statistiques présentées par les pays membres.

Au fur et à mesure que les choses progresseront, PAC maintiendra sa participation positive, quoique intensive, au SCPK pour garantir son efficacité en vue de prévenir l'entrée des diamants de guerre sur le marché légitime.

Dorothee Gizenga Ngolo



Des réseaux africains sur les ressources naturelles

Partenariat Afrique Canada renforce sa collaboration avec des organisations de la société civile africaine qui travaillent sur la question des ressources naturelles.

En Sierra Leone, PAC appuie la *Campaign for Just Mining* en facilitant ainsi la publication du bulletin *The Network* de l'organisation Network Movement for Justice and Development et en renforcement des capacités des quatre groupes de travaux régionaux qui mettent en place des programmes de formation sur le suivi du secteur minier du pays. Il y a en moyenne 20 membres par groupe de travail et en juillet 2003, chaque groupe s'est réuni pour identifier les questions clés à l'enquête et pour développer un programme annuel. Plusieurs conférences et discussions ont été mené, dans les quatre régions du pays, pour sensibiliser les communautés à la question de l'exploitation des ressources naturelles en Sierra Leone.

En République démocratique du Congo, PAC appuie le projet *Le diamant, le pillage des ressources naturelles et la campagne contre la criminalisation de l'économie au Congo*, mis en place par le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire.

CENADEP assure le secrétariat du Réseau Ressources Naturelles, une initiative de la société civile qui travaille pour la transparence et la sécurité humaine dans le secteur minier en RD Congo. Outre la mise en place de personnes contacts pour le Réseau Ressources Naturelles et la collecte de données sur le secteur minier, CENADEP a créé un bulletin électronique mensuel, CENADEP ACTU, qui résume les recherches des personnes contacts dans les provinces. Qui plus est, l'organisation a mené, avec la collaboration d'autres organisations de la société civile au Congo, plusieurs recherches sur le terrain pour identifier les questions relatives au secteur minier et pour rencontrer les résidents locaux pour déterminer les actions appropriées à suivre. Ainsi, CENADEP a organisé la première table ronde avec des représentants des ministères de l'Économie et de l'Environnement, en septembre 2003, pour étudier la question de l'exploitation des ressources naturelles au Congo.

Nouvelles publications en 2004

Partenariat Afrique Canada a mené en 2003-2004 plusieurs programmes de recherche et de plaidoyer qui ont conduit à la publication et à la diffusion des résultats de ces études en Afrique, en Amérique du Nord et en Europe.

Ainsi, PAC a lancé la série Revue Annuelle de l'Industrie des Diamants suite à des recherches menées en collaboration avec les organisations de la société civile en Afrique. Cette série de revues annuelles examine l'industrie des diamants dans les trois pays les plus touchés par les diamants de guerre : Sierra Leone, Angola et République démocratique du Congo. Les titres parus sont :



Diamond Industry Annual Review : Sierra Leone 2004, Lansana Gberie, janvier 2004, co-publiée avec Network Movement for Justice and Development, Freetown (en anglais seulement).



Revue annuelle de l'industrie des diamants : RD Congo 2004, Christian Dietrich, avril 2004, co-publiée avec le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire, Kinshasa



Revue annuelle de l'industrie des diamants : Angola 2004, Christine Gordon, juillet 2004.

PAC est un membre actif du Processus de Kimberley, un processus prescrit par les Nations Unies auquel participent des gouvernements, l'industrie du diamant et des organisations non gouvernementales, et qui a mis au point un système international de certification des diamants bruts. PAC a contribué ainsi au débat sur l'industrie des diamants au Libéria et le rôle des Nations Unies en publiant *Diamants sans carte : Le Libéria, Les Nations Unies, les sanctions et le Processus de Kimberley*. Cette étude conduite par Lansana Gberie en avril et mai 2004 au Libéria et en Sierra Leone, dans le cadre du programme de PAC sur l'Industrie des Diamants et la Sécurité Humaine, a été largement diffusée au Libéria et ailleurs et a contribué au débat sur l'exploitation des ressources naturelles et la stabilité dans le pays.



Diamants sans carte : le Libéria, les Nations Unies, les sanctions et le Processus de Kimberley, Lansana Gberie, juin 2004

Un des mandats de PAC est de contribuer à la consolidation de la paix en Afrique. Ainsi, les actes du colloque international : « Côte d'Ivoire : consolidation d'une paix fragile », publiés en août 2004, apportent une nouvelle lecture du conflit qui sévit en Côte d'Ivoire. Ce rapport vise à promouvoir la réflexion et la recherche d'une solution juste et durable et à l'élaboration d'un projet ou d'une stratégie de développement national pour répondre à la crise économique et sociale à laquelle fait face la Côte d'Ivoire aujourd'hui.



Côte d'Ivoire, Consolidation d'une paix fragile, sous la direction de Partenariat Afrique Canada, août 2004.

Partenariat Afrique Canada œuvre pour aider des organismes de la société civile en Afrique et au Canada à renforcer leurs capacités et leur participation à la recherche, au dialogue sur les politiques et au plaider en matière de développement humain durable en Afrique. C'est dans ce sens que le bureau Afrique de PAC (Addis Abeba) a publié conjointement avec la Christian Relief and Development Association (CRDA) un livret sur le NEPAD dans un effort de faire connaître le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique. *NEPAD in Perspective* vise à présenter dans un langage simple et accessible les principaux concepts et questions qui touchent le NEPAD.



NEPAD in Perspective, Christian Relief and Development Association and Partnership Africa Canada, Addis Abeba, juin 2004 (à paraître en français fin 2004).

Partenariat Afrique Canada continue à publier *Autres facettes*, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants. C'est une publication du Projet sur les diamants et la sécurité humaine.

Toutes les publications de PAC sont disponibles intégralement sur le site Internet de PAC:
www.pacweb.org

Vous pouvez obtenir les publications de PAC également en écrivant à : info@pacweb.org

A paraître fin 2004 :



Société civile africaine : enjeux et perspectives d'une prise de conscience, Françoise Nduwimana, Partenariat Afrique Canada.



La clé de Kimberley : Contrôles internes des diamants. Sept études de cas, Partenariat Afrique Canada et Global Witness.



Le riche et le pauvre. Diamants du développement et diamants de la pauvreté : les possibilités de changement dans les champs alluviaux de diamants artisanaux en Afrique, Partenariat Afrique Canada et Global Witness.

Publiez ce que vous payez

Initiée en juin 2002 et appuyée aujourd'hui par plus de 240 organisations non gouvernementales, la campagne « Publiez ce que vous payez » a pour principal objectif d'aboutir à ce que les compagnies extractives (pétrole, gaz et ressources minières) publient, de façon systématique et transparente, le montant des taxes et redevances de toute nature qu'elles versent aux Etats des pays dans lesquels elles sont présentes.

De cette façon, les parlements et les citoyens de ces pays disposeront d'informations, sur la base desquelles, ils pourront suivre l'usage fait de ces revenus et

veiller à ce que ceux-ci participent au développement et à la réduction de la pauvreté. Cette plus grande transparence permettra de lutter contre les détournements de fonds, la corruption et l'appropriation illicite des ressources en cause, phénomènes constatés dans de nombreux pays incarnant ce paradoxe richesse en ressources naturelles/pauvreté de la population (par exemple: Angola, Congo-Brazzaville et Nigeria).

Partenariat Afrique Canada est signataire de « Publiez ce que vous payez » et appuie les actions de la campagne au Canada.

Couleurs d'Afrique 2004

Le quatrième festival du film *Couleurs d'Afrique* a eu lieu à Ottawa et à Gatineau en avril 2004. On a pu y voir de nouveaux longs métrages de l'Angola, du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo et de l'Afrique du Sud, ainsi qu'une présentation rétrospective du film classique *Wend Kuuni* (Burkina Faso), en présence du metteur en scène bien connu, Gaston Kaboré. Le festival a mis l'accent sur les enfants, particulièrement les enfants de la rue. Grâce à une collaboration avec *Vues d'Afrique*, plusieurs metteurs en scène ou producteurs ont participé au festival, ce qui a donné lieu à d'intéressants débats avec le public après les projections. Le film le plus populaire a été *La caméra de bois* (Afrique du Sud), un film magnifiquement tourné qui décrit l'amitié entre un jeune garçon noir et une jeune fille blanche dans l'Afrique du Sud contemporaine. *Couleurs d'Afrique 2005* aura lieu en avril 2005.

Rendez-vous au site web de Couleurs d'Afrique à : www.couleursdafrique.ca



État des revenus et dépenses 2003-2004

Exercice terminé le 31 mars 2004

	2004	2003
REVENUS		
Agence canadienne de développement international	353 445	326 660
Department for International Development (R.U.)	21 941	59 682
Ministère des Affaires Étrangères	42 588	-
Fondation MacArthur	61 455	182 717
Organismes non-gouvernementaux	112 592	78 223
Centre de recherches pour le développement international	52 399	11 075
Intérêts	4 291	817
Frais d'adhésion - membres	970	600
Autres	12 693	14 574
Total	662 374	674 348

DÉPENSES

Administration et appui aux programmes		
Canada	77 128	98 029
Afrique	25 476	23 459
Projets	558 768	544 339
Total	661 372	665 827

La version intégrale du Rapport des Vérificateurs *McIntyre and Associates* est disponible auprès de Partenariat Afrique Canada.

Conseil d'Administration 2003-2004

MEMBRES CANADIENS

Matthew Pearce, Président
Hon Flora MacDonald, Secrétaire-trésorière
Marie-Hélène Bonin
Pierre Beaudet
Anita Sheth

MEMBRES AFRICAINS

Jacqueline Nkoyok, Cameroun, Vice-Présidente
Kebede Asrat, Ethiopie
John Mwaniki, Zimbabwe
Aristide Sokambi, République centrafricaine

Personnel de PAC

CANADA



Charaf Ahmimed,
Coordonnateur
(communications
et finance)



Susan Isaac,
Chargée de projet



Dorothée Gizenga Ngolo,
Chargée de projet



Francisca Alencar Sousa,
Comptable



Bernard Taylor,
Directeur général



Engudai Bekele,
Coordinatrice

AFRIQUE

PROGRAMME DE RECHERHCE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE ET LE COMMERCE DES DIAMANTS EN AFRIQUE



Ian Smillie,
Coordonnateur
de la recherche

Christian Dietrich,
Chercheur

Lansana Gberie,
Chercheur

Christine Gordon,
Chercheure

Ralph Hazleton,
Chercheur



REMERCIEMENTS

PAC reçoit des financements de la part de plusieurs organisations gouvernementales et non-gouvernementales, ce dont il est très reconnaissant. Ceux qui ont appuyé des programmes de PAC en 2003-2004 comprennent:

Organisations africaines et canadiennes membres de PAC
Agence canadienne de développement international
Centre de recherches pour le développement international (Canada)
Comité coordinateur canadien pour la consolidation de la paix
Department for International Development (RU)
Development Cooperation Ireland
Droits et Démocratie (Canada)
Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile
John D. and Catherine T. MacArthur Foundation (EU)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada)
Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix
Vision Mondiale Internationale

Ce rapport est publié grâce à l'appui des membres de PAC et de l'Agence canadienne de développement international